L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 72, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 29 OCTOBRE.

ANNONCES POLITIQUES.

Notice d'Election.

CONFORMEMENT à une proclamation de Son Excellence H. C. Warmoth, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, du 18 septembre 1868, tous les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente, qu'une élection aura lieu ce mardi, 3 novembre 1868, pour

Un Electeur pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis et un Représentant au Congrès, du premier district électoral du premier district représentatif, composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du Mississippi et de toute la portion de la dite paroisse sur la rive gauche du fleuve qui est au-dessous et à l'est de la rue du Canal dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comprenant les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans et des paroisses St-Bernard, Plaquemines, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène et Livingston.

Un Electeur du deuxième district électoral et un Représentant pour le terme non expiré (rendu vacant par la mort de Hon. James Mann) et un pour le terme régulier du second district congressionnel, composé de toute portion de la paroisse d'Orléans sur la rive gauche du fleuve en haut et au-dessous et à l'ouest de la rue du Canal, dans la ville de la N.-Orléans, comprenant les premier, deuxième, troisième et quatrième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans, et les paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Lafourche et Terrebonne.

Un Electeur du 5e district électoral, composé des paroisses Ste Marie, St Martin, Assomption, Ascension, Vermillion, Calcasieu, Lafayette, St Landry, Iberville, Est Feliciana, Est Baton-Rouge et Ouest Baton-Rouge.

Un Electeur du 6e district électoral, composé des paroisses Ouest-Feliciana, Pointe-Coupée, Avoyelles, Rapides, Sabine, Natchitoches, De Soto, Caddo, Bossier et Wynn.

Un Electeur du 7e district électoral, composé des paroisses Claiborne, Bienville, Jackson, Union, Morehouse, Carroll, Ouachita, Madison, Caldwell, Franklin, Tensas, Catahoula et Concordia;

Et deux Electeurs pour l'Etat en général.

Les polls seront ouverts dans chaque precinct d'élection dans la dite paroisse d'Orléans, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, le jour et à la date ci-dessus mentionnés, savoir: MARDI, le 3 NOVEMBRE 1868, pour recevoir les votes des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et clerks qui seront nommés par les autorités désignées par la loi. L'élection devant être conduite et les retours faits subséquemment conformément à la loi.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1868.

THOS. L. MAXWELL,
Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

17 oct—15

AUX AMIS
DE
LA CAUSE DEMOCRATIQUE.

Vu l'importance immense de l'élection qui doit avoir lieu, dans cette ville, le mardi, 3 novembre prochain, et le grand intérêt qu'y ont tous les citoyens, nous prions instamment les amis de la cause démocratique—qui soient négociants, fabricants, hommes de profession ou simples ouvriers—de fermer leurs établissements et leurs bureaux ce jourlà afin qu'ils et leurs employés puissent consacrer tout leur temps et toute leur énergie à délivrer la Louisiane de régime fatal des radicaux.

C'est la ligne de conduite qui a été suivie à Philadelphie et ailleurs, en quelque sorte, que de places. Nous ne pouvons pas croire que les habitants de la Nouvelle-Orléans refusent de faire le même sacrifice dans une circonstance, où leur tranquillité, leur prospérité, leur liberté dépendent du résultat de la lutte.

Par ordre du Comité Central Démocrate:

THOS. L. MACON, Président.
THOS. STEEL, Secrétaire. 22 oct—jS3tnov

Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les LA MARDIS QUINZE, 3 sept. 17 oct et décembre, à la salle du comité rue du Canal, No 203.

THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. ELLISON, Président.

S. ST MARTIN, vice-pds. P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, trés. sy. L. DUPEIRE, sn. sec.

Comité Exécutif.

JOS. ELLISON, président ex-offi-io.
M. LARONDE, E. L. JEWELL, J. LETTEN,
W. P. HARPER, W. P. RILEY, E. C. BOND.

Comité de Finance.

JOS. ELLISON, président ex-offi-io.
G. DUPEIRE, ARCH MITCHELL, M. W. CLONEY,
IN. ZACHARIE, A. STIRAUT, W. LOCKWOOD
IN A LLAMEIDA, JOS LULLIA, JOSH HAAS.
W. P. DUNHAM.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

S. ST MARTIN, Prés'd., J. H. KENNON, vice-pds o
F. DE LANEY, A. SAMOILA,
J. J. CLARKE, J. H. HUCKINS.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croscent.
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 31 avril 1868:

Primes d'ancienne, dans l'année.	$288,122 20
Primes de mer " "	94,652 88
Primes de rivières " "	177,564 83
	$560,739 91
Total des primes	
Pertes de l'ancienne, payées et évaluées	$ 18,509 00
Pertes de mer " "	67,974 06
Pertes de rivières " "	93,572 47
Taxes payées	26,919 54
Payé—réassurance et compte au long de scrip	90,105 30
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux accomptes, etc.	87,049 02
	$ 393,919 13
Balance net	$ 91,385 1

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets reçoivent	$ 27,484 26
Prêt sur bons et hypothèques	80,345 18—108,827 60
En caisse	$194,377 54
Prêts garantis par actions en demande	69,400 00—$ 167,977,54
Prêts garantis par actions à terme	$11,300 00
Propriétés foncières	73,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,082 46—$ 131,372 4
Bons consolidés de la ville	$30,000 00
Bons de la ville	26,550 00
Actions de Banques et autres	196,087 17—$ 252,517 17
Coupons pour bons de la ville, échus	$ 1,490 00
Do pour primes en voie de perception	41,820
	$779,974 6

La Compagnie possède également:

Bons suspendus, actions et bons	$ 638,365
Compte de scrips forfaits	7,000
Dépense non réclamée	$7,800 26

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 22 mai 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, sur porte de certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont ordonné de faire un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année finissant le 31 décembre 1867—dividende payable à partir du deuxième lundi de mai 1868, SIX pour cent en scrip et le reste en coupons payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

George Urquhart,	Chs. Ledlie,
A. Robertson,	J. M. Lapeyre,
G. W. Babcock,	A. Schutzer,
T. S. Blanchard,	John Gaudin,
Wm. Byrne,	W. T. Vaughan,
J. A. White.	J. Payne.

Bureau, rue du Canal.
1219—1m 13 1 s 1867

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Primes d'ancienne	$184,248 36
Primes de mer	68,480 44
Primes de rivières	32,790 31
Total des primes	$641,296 41
Primes non remboursées, 31 décembre 1867	$115,982 00
Primes remboursées	4,115 41
	119,677 41
Montant net des primes	$261,620 00
Pertes: Sur les risques d'ancienne	$20,700 00
Sur les risques de mer	61,528 15
Sur les risques des rivières	19,020 44
	$101,248 59
Taxes	11,528 82
Dépenses, moins le compte de scrip	8,374 32
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux accomptes, etc.	19,198 93
	38,300 07
	$194,076 84
Balance	$67,543 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$ 4,784 21
Prêt sur bons et hypothèques	119,307 00
Bons consolidés de la ville	50,320 1
Actions de Banques et autres	196,087 17—$375,517 19
Coupons pour bons de la ville, échus	$1,490 00
Do pour primes en voie de perception	41,820
	$779,974 6

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 22 mai 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, sur porte de certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont ordonné de faire un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes payées pour l'année finissant le 31 décembre 1867—dividende payable à partir du deuxième lundi de mai 1868, SIX pour cent en scrip et le reste en coupons payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

George Urquhart,	Chs. Ledlie,
A. Robertson,	J. M. Lapeyre,
G. W. Babcock,	A. Schutzer,
T. S. Blanchard,	John Gaudin,
Wm. Byrne,	W. T. Vaughan,
J. A. White.	J. Payne.

Bureau, rue du Canal.
1219—1m 13 1 s 1867

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à une charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$812,894 03
Sur les risques de mer	288,704 21
Sur risques de rivières	99,540 98
Total	$1,151,139 22

En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868 $ 62,847 60
Primes remboursées 28,071 07 — $ 90,918 67

Montant net des primes $ 60,220 55

Pertes payées:

Sur les risques d'incendie	$371,338 37
Sur les risques de mer	135,040 20
Sur les risques de rivières	65,589 26
	$571,967 83
Plus, les risques non expirés pour 1868	68,895 00 — $364,660 71
Moins, les risques non expirés pour 1867	$ 68,419 00
Primes remboursées pour 1867	2,268 04 — $ 66,914 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867	$321,676 07

Pertes payées dans la même période:

Sur les risques d'incendie	$32,661 13
Sur les risques de mer	39,641 76
Sur les risques de rivières	34,023 94
	$106,715 83
Commissions de primes	8,46 03
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	71,819 31
Déboursé pour paiement d'intérêt sur scrip des ans 1866 et 1867	38,312 10
Balance net	$ 194,253 26
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Bons sûrs et des consolidés de la ville, évalués à $80 a	$167,300 00
Bons vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Mexique à 70 a	38,800 00
Sept deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 a	71,400 00
Cinqtrois bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 a	17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 a	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 a	3,000 00
Sept bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 a	4,200 00
Actions de Banques et de la Compagnie du Gaz, etc	109,400 00
Prêts sur garantie	20,000 00
Prêts sur hypothèques	30,000 00
Effets à recevoir	11,200 00
Primes dues et en voie de la perception	67,125 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurance	13,000 00
Monnaie n'ayant pas cours	4,000 00
Dépense de la ville, etc et non recouvrée	12,000 00
En caisse	94,974 61
	$767,701 61

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 30 janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir de deuxième mardi de février prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de paiement non encore payés. Ils ont, en outre, déclaré un dividende—scrip de trente pour cent sur le montant des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel 7 sous seront des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOSEPH KENNEDY, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Saxon,	E. J. Blair
Henry Rendtorff,	Jno. C. Rixby,
H. T. Lonsdale,	J. H. Scandlier,
S. Hinton,	J. S. Brun,
J. C. Saville,	Thos. Sloo,
Thos. A James	

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun

NOUVELLE-ORLEANS, 28 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$106,671 88
Sur les risques de mer	68,[illegible] 86
Sur les risques de rivières	82,[illegible] 26
	$317,984 71
Plus, les risques non expirés pour 1866	68,895 00 — $384,880 71
Moins, les risques non expirés pour 1867	$ 68,419 00
Primes remboursées pour 1867	2,268 04 — $ 66,914 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867	$321,966 67

Pertes payées dans la même période:

Sur les risques d'incendie	$32,661 13
Sur les risques de mer	39,641 76
Sur les risques de rivières	34,023 94
	$106,715 83
Commissions de primes	8,46 03
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	71,819 31
Déboursé pour paiement d'intérêt sur scrips des ans 1866 et 1867	38,312 10
Balance net	$194,253 26
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Bons sûrs et des consolidés de la ville, évalués à $80 a	$167,300 00
Bons vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et du Mexique à 70 a	38,800 00
Sept deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 a	71,400 00
Cinqtrois bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 a	17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 a	2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 a	3,000 00
Sept bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 a	4,200 00
Actions de Banques et de la Compagnie du Gaz, etc	109,400 00
Prêts sur garantie	20,000 00
Prêts sur hypothèques	30,000 00
Effets à recevoir	11,200 00
Primes dues et en voie de la perception	67,125 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurance	13,000 00
Monnaie n'ayant pas cours	4,000 00
Dépense de la ville, etc et non recouvrée	12,000 00
En caisse	94,974 61
	$767,701 61

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 30 janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de paiement non encore payés. Ils ont, en outre déclaré un dividende—scrip de trente pour cent sur le montant des primes payées pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel 7 sous seront des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOSEPH KENNEDY, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Saxon,	E. J. Blair
Henry Rendtorff,	Jno. C. Rixby,
H. T. Lonsdale,	J. H. Scandlier,
S. Hinton,	J. S. Brun,
J. C. Saville,	Thos. Sloo,
Thos. A James	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

Bureau, rue du Canal, No 72.

NOUVELLE-ORLEANS, 23 janvier 1868.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie:

Primes d'incendie	$270,127 20
Primes de mer	94,652 88
Primes de rivières	177,564 83
	$542,344 91
Moins primes non remboursées, 31 décembre 1867	$115,982 00
Primes remboursées	4,115 41
	119,677 41
Montant net des primes	$422,667 50
Pertes: Sur les risques d'incendie	$20,700 00
Sur les risques de mer	61,528 15
Sur les risques des rivières	19,020 44
	$101,248 59
Taxes	11,528 82
Dépenses, moins le compte de scrip	8,374 32
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux accomptes, etc.	19,198 93
	38,300 07
	$194,076 84
Balance	$227,590 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$4,784 21
Prêt sur bons et hypothèques	119,307 00
Bons consolidés de la ville	50,320 1
Actions de Banques et autres	196,087 17—$375,517 19
Coupons pour bons de la ville, échus	$1,490 00
Do pour primes en voie de perception	41,820
	$779,974 6

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 22 janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont décidé un dividende de vingt pour cent sur action, lequel sera payé en actions non encore payées. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de rembourser vingt pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868, six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

A l'élection qui a eu lieu le 29 juillet 1868, les soussignés dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS:

W. C. C. CLAIBORNE,	ARTHUR FORSTALL
ADOLPHE SCHREIBER,	B. LAPLACE,
FORBINGER DOLMONDE	J. A. BRADELMAN,
CHS. O. JOHNSON,	ROBERT L. MOORE,
J. F. TODD,	B. GERSON.
R. L. BRUCE.	EDWARD COGEBAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1868, M. LLOYD B. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

29 août—1m

L. GRESSON,
PRINTER,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE: Imagerie, chapelleries, gravures, vitraux, tableaux, etc., etc. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décoration.

1 Juillet—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital $500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 145, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. M. GANUCHEAU, secrétaire

LOTTE Compagnie vous assure l'option d'un [illegible] de quinze pour cent, ou la participation dans [illegible] payables au comptant à la fin de chaque année.

1 Juillet—1m

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL $500,000
BUREAUX, 52½ RUE CARONDELET, 1er ETAGE, NOUVELLE-ORLEANS.

Jacques Blanc, Président. W. A. Fox, Vice-Président.
St-Clair Dreaper, Ag. Gén. W. F. Harper, Sec.

Médecins appointés.

Dr S. A. Mon. Dr S. Choppin.
[illegible]

G. A. Bodoz, actuaire.

LA SOCIÉTÉ POUR TOUTE ESPÈCE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et endowment. Assurance de dix et de vingt ans—Simple paiement à la mort sans aucun autre paiement. Assurance à vie sans aucun paiement après cinq ans. Compagnie [illegible] et dont les [illegible] sont [illegible].

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 janv. 1868	$280,256 45
Primes d'ancienne	$230,000 00
Primes de mer	37,420 31
Primes de rivières	14,836 15
Moins primes remboursées	4,507 97
Montant net des primes	$280,748 49

Pertes payées:

Pertes par l'ancienne	58,000 10
Pertes par mer	28,024 45
Pertes par rivières	14,000 00
	99,024 55
Remboursement	11,904 34
Dépenses, intérêt	28,252 27
Taxes et commissions	10,284 07
Et 10 p.c. de l'ancienne	28,000 00
Déboursé pour parties non réglées	10,000 00 — 186,891 23
Balance net	93,857 26
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets pour assurances	204,000 00
Effets à recevoir	2,300 00
A, par compte individuel	20,000 77
Prêts sur hypothèques, sur demande	54,270 00
Prêts sur hypothèques, à terme	31,000 00
Garantie de la ville	3,400 00
Escompte des Etats-Unis	12,107 41
En caisse	64,161 00 — 390,238 20
Balance	296,381 20

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. SRIGGS, Président.
J. P. BOUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 11 janv 1868.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 2 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 10 p. cent sur les actions, soit déclaré et mis porté en crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MIGNERE, Président.
G. T. FORSTER, Vice-Président
B. MAIRE, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. H. Hobson,	G. T. Foster,
F. A. Lelling,	B. Schweitzer,
Thos. Schwab,	D. Kennedy,
Geo. Blum,	C. H. Kennedy,
Chas. Roelke,	Louis Schroun,
A. F. Roelke,	G. L. L. Magee,
B. Michel,	E. Bloom,
August Kantz,	F. Sol Rosalie,
Chas. Loeffler,	J. A. Sisler,
Julius Hennet,	T. Wolmerhaus,
F. Frolich,	A. Hecht,
F. M. B'gen,	J. J. Wolfarthing,
	J. F. Kranz.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

Bureaux, rue du Canal, No 72, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867:

Primes d'ancienne, déduction faite des primes remboursées	$317,748 72
Primes de mer	37,420 31
Primes de rivières	14,836 15
	$370,004 18
Pertes payées	58,000 00
Commissions, réassurances, etc.	4,507 97
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins	28,252 27
Déboursé pour paiement d'intérêt sur scrip	10,284 07
Balance	311,959 87

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux ordinaires, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, président.
WM H. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,
A. Moulton,	R. K. Converse
Wm. Byrne,	Wm. Chambers
A. H. Wiley,	A. H. May,
T. S. Blanchard,	John T. Moore,
Wm. H. Perkins,	Robert Hare,
J. H. Lyonhart,	John G. Rogers

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des PRIMES de l'année expirée le 30 février 1868 ..... $540,[illegible]

Savoir:

Primes d'ancienne	$288,272 39
Primes de mer	136,126 70
Primes de rivières	116,027 12
	$540,426 21

En moins:

Primes non remboursées	$ 4,561 71
Primes sur les risques de mer	8,869 63
Primes sur les risques de rivière	1,979 36
	$ 11,490 69
	$ 29,196 79

Frais de bureau, bans, licences, etc., déduction faite du montant en crédit de compte courant ..... $ 10,320 65
Réassurances 2,326 63
Primes remboursées ..... 300 11 — $ 13,002 00
15 p. 0[illegible] alloué aux assurés ..... $ 16,500 79
Pertes payées 8,065 29
Réserve pour risques non expirés ..... $ 8,155 29
Balance 6,382 00
Réserve pour parties non réglées ..... $ 1,773 29
En caisse ..... $ 3,300 49
Effets à recevoir 202 12
Scrips d'autres Compagnies d'assurance 3,200 00
Primes en voie de perception 4,977 94
Balance dues sur des billets de souscription, considérée bonne 75,000 00
Valeurs douteuses, portées sur compte courant ..... $ 36,082 32
Extrait correct des livres de la Compagnie.

LLOYD B. COLEMAN, président,
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 25 août 1868.

JOHN F. MONTAMAT,
Sous Juge de Paix.

Cette Compagnie d'assurance Mutuelle du Sun, se montrant sous les yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à ses amis que des Actions de $1 tiennent lieu de souscription supplémentaire obtenues en ce moment et se vendent rapidement; elle espère que cette souscription portera son capital au chiffre non encore payé, soit $500,000 et lui permettra d'agrandir le cercle de ses opérations.

La nouvelle direction désire ardemment rendre la Compagnie utile et populaire; elle espère que les efforts qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus anciennes institutions de la Nouvelle-Orléans auront l'approbation cordiale et le concours généreux de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 29 juillet 1868, les soussignés dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS:

W. C. C. CLAIBORNE,	ARTHUR FORSTALL
ADOLPHE SCHREIBER,	B. LAPLACE,
FORBINGER DOLMONDE	J. A. BRADELMAN,
CHS. O. JOHNSON,	ROBERT L. MOORE,
J. F. TODD,	B. GERSON.
R. L. BRUCE.	EDWARD COGEBAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1868, M. LLOYD B. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

29 août—1m

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital $500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 145, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. M. GANUCHEAU, secrétaire

LOTTE Compagnie vous assure l'option d'un [illegible] de quinze pour cent, ou la participation dans [illegible] payables au comptant à la fin de chaque année.

1 Juillet—1m

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,
8, *PASSAGE SAULNIER*, PARIS.

[M. Henri Gaillardet, 8, Passage Saulnier, à Paris, est seul *éditeur* de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. Gaillardet, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Drogueries, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris*, &c.

Aucune annonce restant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous et inscrite dans M. H. Gaillardet.]

MÉDAILLE D'HONNEUR.

HUILE DE FOIE DE MORUE DÉSINFECTÉE — HUILE DE FOIE DE MORUE DÉSINFECTÉE

BLANCHE ET BRUNE

En désinfectant l'Huile de Foie de Morue, M. Chevrier a donné à cette précieuse préparation thérapeutique une odeur et une saveur agréable qui ne lui enlèvent aucune de ses propriétés.

Cette importante découverte, qui a valu à son auteur une Médaille d'honneur, a rétablir complètement répandu l'usage de l'Huile de Foie de Morue désinfectée.

Les médecins la prescrivent de préférence à l'exclusion de toutes les autres, dans toutes les maladies où l'Huile de Foie de Morue est indiquée.

Voir, pour plus de détails, les rapports médicaux joints dans la notice qui accompagne chaque flacon.

FERRUGINEUSE DE CHEVRIER

M. Chevrier a complété sa découverte en associant l'iodure de fer à l'Huile de Foie de Morue désinfectée. Cette Huile de Foie de Morue ferrugineuse a tous les propriétés de l'huile et du fer; elle se digère facilement et ne donne jamais de constipation. Elle est donc préférable aux autres préparations ferrugineuses (pilules ou sirop), elle convient dans toutes les maladies où le fer est employé. Phthisie pulmonaire, bronchite, rachitisme, scrofules, dartres, goutte, le rhumatisme chronique, les catarrhes anciens, les dyspepsies, leucorrhées difficiles et faiblesses de constitution.

Dépôts à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Dussouge, Wansell et Regel, Montreuil Delsche, Dastel; à *Saint-Martinville*, Schwab; à *Natchitoches*, Simmons; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

MÉDAILLE D'HONNEUR.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique à LA PEPSINE BOUDAULT, la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS. Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Sirop et Poudre (6 à 30 gr.) dans les Gastrites Gastralgies Digestions pénibles Indigestions Diarrhées Gas Flatulences et les Vomissements chez les femmes enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mongie, Dumesnil, Bogel, Maussel et Cie, Hart. Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.

A Paris, chez MOUREY, succr, 24, rue des Lombards.

MAUX D'ESTOMAC. — Guéris en peu de jours par le CHARBON DE BELLOC, sous forme de poudre ou de pastilles.

MIGRAINES, NÉVRALGIES. — Ces affections sont dissipées rapidement par les PERLES D'ÉTHER du docteur Clertan.

L'ANÉMIE et les autres maladies qui nécessitent l'emploi des ferrugineux sont toujours combattues avec le plus grand succès par les PILULES DE VALLEY. *Chaque pilule* porte en creux le nom de VALLEY.

POUDRE DE ROGÉ. — Il suffit de faire dissoudre un flacon de cette poudre dans une demi-bouteille d'eau pour obtenir une limonade d'un goût agréable, qui purge sans dégoût et sans douleur.

VIN DE QUINIUM *de Laboureyras*. — Ce vin, un des seuls dont la composition soit garantie constante, est une des meilleures préparations de quinquina. Il agit d'une façon remarquable sur les convalescents en leur rendant des forces et hâtant leur retour à la santé. Il guérit les fièvres anciennes alors que le sulfate de quinine n'agit plus.

MALADIES DE LA VESSIE. — La plupart de ces maladies, ainsi que les sciatiques, lombagos, et toutes les douleurs nerveuses en général, sont guéries par les PERLES D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE de Clertan. Le professeur Trousseau dans son *traité de thérapeutique*, conseille de les prendre au moment des repas à la dose de 4 à 12.

HUILE *de foie de morue* DE BERTÉ, garantie pure et de première qualité; une des seules approuvées par l'Académie de médecine.

AVIS. — *Tous ces médicaments ont été approuvés par l'Académie impériale de médecine de Paris.*

DÉPÔTS: New-York, *Fougera, Hilbert.* — Nouvelle-Orléans, *Dussuyd.* — La Havane, *Serra et